

RCS : LIBOURNE
Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00271
Numéro SIREN : 850 755 943
Nom ou dénomination : JEREM TAXI

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2021 sous le numéro de dépôt 102

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 07-69-20-25-76 / mail : rcs@greffe-tc-libourne.fr

M DELAGE HERVE
17 rue du Peugue
33000 Bordeaux

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : JEREM'TAXI

Numéro RCS : 850 755 943

Numéro Gestion : 2019B00271

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse 750 route Royale

: 33240 La Lande de Fronsac

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2020

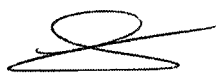
Durée de l'exercice : 17 mois

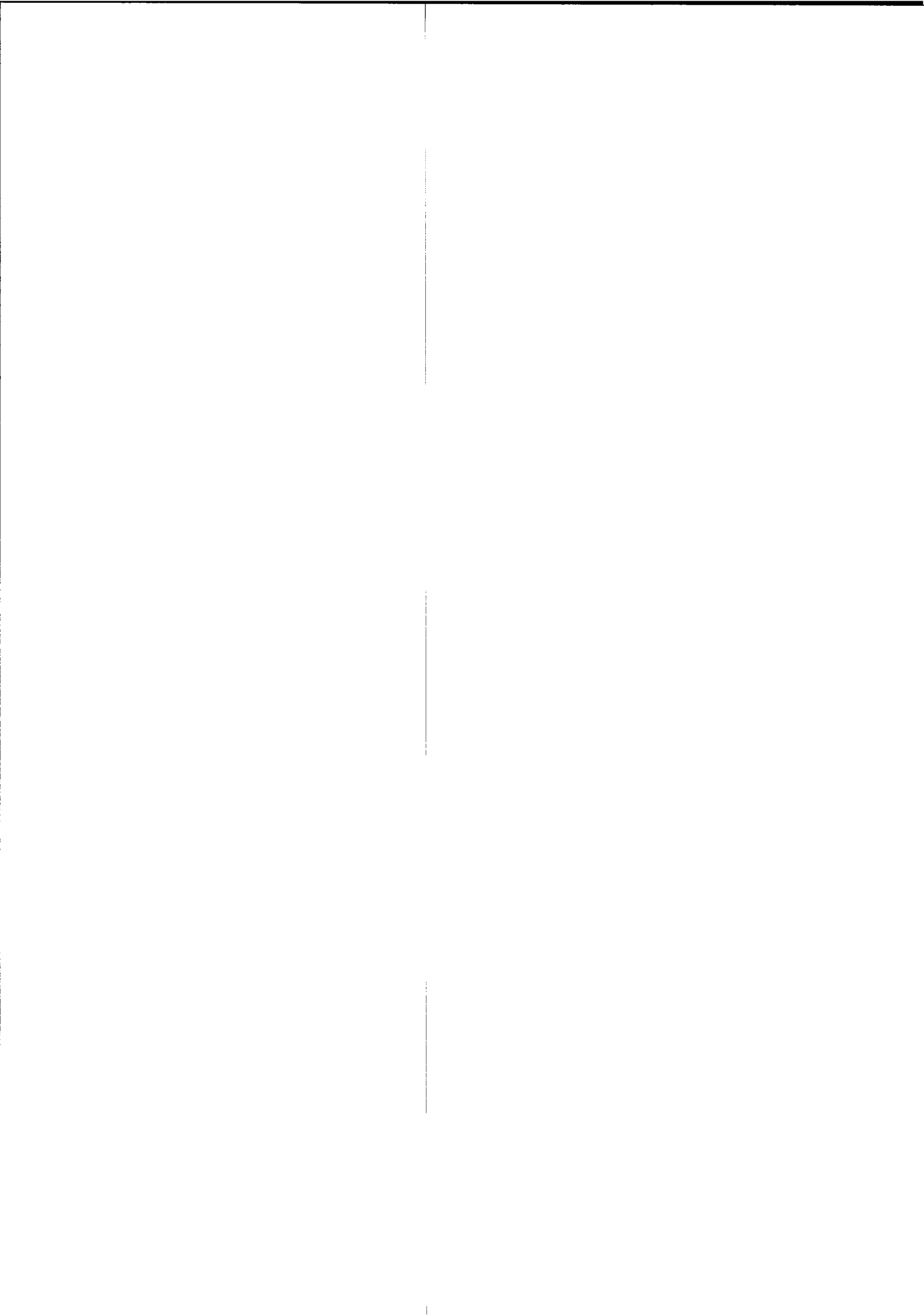
Comptes annuels déposé le : 14/01/2021

Sous le numéro : 102

Délivré à Libourne le 16 janvier 2021

La Greffière,







IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	21052019	et clos le	30092020	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		ARRIVE AU GREFFE LE 14 JAN. 2021 Greffe du Tribunal de commerce de Libourne	
Désignation de la société:			Adresse du siège social:
EURL JEREM TAXI			750 ROUTE ROYALE 33240 ST ANDRE DE CUBZAC
SIRET	8 5 0 7 5 5 9 4 3 0 0 0 1 4		Ancienne adresse en cas de changement:
Adresse du principal établissement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	4 706	Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité, art. 44 undecies <input type="checkbox"/> Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/>			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom	
NIF	

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom	
NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
HERVE DELAGE 17 RUE DU PEUGUE 33000 BORDEAUX Tél: 05 56 24 32 99	C.P.C. CERTIFIÉ COFFRE A CLÉ Tél:
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 21/12/2020 Lieu: ST ANDRE DE CUBZAC
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature: VAUR Jérémy

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise	EURL JEREM TAXI		Néant <input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise	750 ROUTE ROYALE	33240 ST ANDRE DE CUBZAC	
Numéro SIRET *	8 5 0 7 5 5 9 4 3 0 0 0 1 4		
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 7	Durée de l'exercice précédent *	1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 0 0 9 2 0 2 0	0 0 0 0 0
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070	5 121	5 121
	Autres * (3)	072	074	163	163
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	10 669	10 669
	Charges constatées d'avance *	092	094		
		Total II	096	15 953	15 953
	Total général (I+II)	110	112	15 953	15 953
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		7 000	
	Provisions réglementées	140			
		Total I	142	8 000	
		Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 006	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	170	6 946	
	Produits constatés d'avance	174			
		Total III	176	7 953	
	Total général (I + II + III)	180	15 953		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 0 0 9 2 0 2 0		10 0 0 0 0					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210					
	Production vendue	} biens et livraisons intracommunautaires			215		214				
			} services *			217		218	76 113		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *					224					
	Subventions d'exploitation reçues					226	3 000				
	Autres produits					230	0				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	79 113			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
Variation de stock (marchandises) *						236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240					
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier 7 880 - immobilier)				242	40 287				
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		243		244	1 843				
Rémunérations du personnel *						250	25 800				
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	3 477				
Dotations aux amortissements *						254					
Dotations aux provisions						256					
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262					
		} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	71 407				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	7 706				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280					
	Produits exceptionnels					290					
	Charges financières					294					
	Charges exceptionnelles	} dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300				
			} dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348					
	Impôts sur les bénéfices *					306	706				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	7 000			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	7 000	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles *					322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	706				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	DÉDUCTIONS	Entrep. nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. quinquies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
Reprise d'entrep. en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
Divers* ZFANG dont (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D					993	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	641	Déduction exceptionnelle simulée de conduite		3 000	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	4 706	354			
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2											
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370	4 706	372			
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2											

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

14 JAN. 2021

JEREM'TAXI

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 750 Route Royale
33240 LA LANDE DE FRONSAC
RCS LIBOURNE : 850 755 943

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 5 JANVIER 2021

Le cinq janvier deux mille vingt et un,

Monsieur Jérémy VAUR, Associé unique et seul Gérant de la Société à Responsabilité Limitée «JEREM'TAXI» dont le siège social est à LA LANDE DE FRONSAC (Gironde) 750 Route Royale et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales émises par la société.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, Gérant, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 tels qu'il les a établis et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 7.000,01 Euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, gérant, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 7.000,01 Euros de la façon suivante :

- 100 Euros au compte « Réserve Légale »
- 6.900,01 Euros au compte « Report à nouveau créditeur »

TROISIEME DECISION

L'associé unique, gérant, déclare qu'au cours de l'exercice il a été rémunéré pour ses fonctions de gérant majoritaire dans la société moyennant un montant de 25 800 Euros et la prise en charge de ses cotisations personnelles obligatoires et facultatives de 4 862,40 Euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités partout ou besoin sera.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par l'associé unique.